

Le profil écologique d'une bibliothèque

Chapô

Il y a plusieurs raisons pour évaluer la performance écologique d'une bibliothèque : faire un état des lieux avant de lancer un projet écologique, mesurer l'avancement et l'effet de la mise en œuvre d'un tel projet, examiner la qualité de ses services par rapport à l'environnement etc. Tout cela contribue à établir le profil écologique d'une bibliothèque. L'article présente d'une manière succincte quelques éléments méthodologiques.

Mot clé

Bibliothèque verte

Schöpfel, Joachim

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Lille et consultant indépendant

[DÉBUT ENCADRÉ]

Un référentiel pour la performance écologique (extraits)

- Une gestion écologique des bâtiments.
 - réduire la température ambiante ;
 - réduire et trier les déchets ;
 - se servir de produits écologiques pour le nettoyage ;
 - utiliser de manière écologique l'espace extérieur.
- Un bureau éco-responsable.
 - communiquer en mode numérique ;
 - récupérer et/ou recycler les anciens ordinateurs ;
 - exiger des écolabels de la part des fournisseurs et prestataires.
- L'éco-management au quotidien.
 - animer un blog sur les activités écologiques de la bibliothèque ;
 - se présenter comme une « bibliothèque verte » sur la page d'accueil.
- Des événements.
 - inviter des auteurs et des experts en écologie pour des entretiens, conférences et débats ;
 - organiser des concours littéraires sur des questions environnementales.
- Des projets.
 - candidater à des prix et labels écologiques ;
 - participer à des initiatives de développement durable locales ou régionales.
- Des relations publiques.
 - disposer de systèmes visualisant la consommation énergétique ;
 - organiser des événements dans le cadre de la Journée mondiale de la Terre.

Source : Hauke, P. (2016). Un référentiel pour la performance écologique. I2D – Information, données & documents, volume 53(1), 54-54.

[FIN ENCADRÉ]

Exergues

Quelques méthodes et pistes pour établir le profil écologique d'une bibliothèque. Mais la bibliothèque est un organisme vivant. Le résultat dépendra de la perspective, de l'angle d'approche et des outils choisis, il est nécessairement multidimensionnel.

Texte

Il y a plusieurs raisons pour évaluer la performance d'une bibliothèque sous l'aspect écologique : faire un état des lieux avant de lancer un projet écologique (« bibliothèque verte »), mesurer l'avancement et l'effet de la mise en œuvre d'un tel projet (monitoring), examiner la qualité de ses services par rapport à l'environnement, mener un audit RSE qui inclut la dimension écologique, rassembler des éléments concrets pour un bilan (reporting) ou pour une communication verte (promotion). Tout cela contribuera à établir ce qu'on peut appeler le profil écologique d'une bibliothèque.

Le profil écologique, au sens de la directive 2005/32/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 juillet 2005¹, est « la description (...) des intrants et extrants (tels que les matières premières, les émissions et les déchets) associés à un produit consommateur d'énergie tout au long de son cycle de vie, qui sont significatifs du point de vue de son impact sur l'environnement et sont exprimés en quantités physiques mesurables ». Dans le cadre de notre étude, le terme est appliqué dans un sens plus large tout en gardant l'idée centrale : mesurer l'impact du fonctionnement d'un service sur l'environnement.

L'article présente d'une manière succincte quelques éléments méthodologiques. Cette synthèse s'appuie sur les travaux de l'IFLA et sur un corpus d'études et de retours d'expériences notamment dans l'espace francophone.

Etat des lieux

Plusieurs livres et dossiers proposent des catalogues d'indicateurs pour mesurer la performance écologique d'une bibliothèque (cf. Hauke et al. 2013, 2018 ; McBane Mulford & Himmel 2010 ; Richter 2016 ; Schöpfel 2016a). Généralement, ces indicateurs sont regroupés sous forme de domaines d'action, comme par exemple :

- Achats,
- déchets,
- zéro papier,
- bâtiments,
- transports,
- médiation.

D'une manière pragmatique, un tel catalogue doit être séquencé en termes d'actions à mener, avec des indicateurs chiffrables et mesurables.

L'objectif est d'aider les professionnels à évaluer d'une manière exhaustive et précise l'impact de leur bibliothèque sur l'environnement, afin de pouvoir comparer avec d'autres services, d'élaborer une stratégie écologique et de mesurer l'effet de la mise en œuvre de cette stratégie.

La section ENSULIB de l'IFLA² diffuse également des recommandations et checklists. Pour son Green Library Award³, la section propose un catalogue avec six groupes de critères à évaluer individuellement ; dont voici les thèmes et quelques questions ou conditions :

1. Gestion de l'environnement et engagement social. Le travail environnemental est-il organisé et rendu visible ?
 - a. La bibliothèque a-t-elle une stratégie ou une politique environnementale (officielle) ?
 - b. La bibliothèque dispose-t-elle d'un plan explicite (tel qu'un plan d'action) pour la durabilité environnementale ?
 - c. La bibliothèque engage-t-elle la société/les usagers dans la voie de la durabilité environnementale ?
2. Construction d'une bibliothèque verte. La bibliothèque répond-elle aux critères suivants, dont les critères LEED ?
 - a. Sélection de l'emplacement ou du site : La bibliothèque est-elle accessible par les transports publics ou à pied ?

¹ <http://www.marche-public.fr/Marches-publics/Textes/Directives/Directive-2005-32-CE-ecoconception.htm>

² Environment, Sustainability and Libraries Special Interest Group <https://www.ifla.org/environment-sustainability-and-libraries>

³ IFLA Green Library Award <https://www.ifla.org/node/10159>

- b. Matériaux de construction : Les matériaux sont-ils tels qu'ils produisent le moins de déchets possible, qu'ils ne causent pas beaucoup de dommages à l'environnement naturel, qu'ils sont recyclables et durables ? Les matériaux sont-ils produits de manière durable ?
 - c. Consommation d'eau et efficacité énergétique et consommation, y compris l'éclairage, le chauffage et le refroidissement
 - d. Utilisation de la lumière du jour
 - e. Aménagement intérieur : Est-il durable et intemporel, changeant ? Les matériaux sont-ils durables ?
 - f. Toits verts ou jardins
3. Le recyclage et les pratiques durables. La bibliothèque s'est-elle occupée du recyclage et de la recirculation de base ?
 - a. Recyclage de base : Papier, plastique, verre, carton, bio, métal
 - b. Séparation des déchets et des appareils TIC usagés
 4. Collections vertes. Les collections et les informations sur les questions environnementales sont-elles développées consciemment ?
 - a. La bibliothèque dispose-t-elle d'une stratégie pour obtenir des informations sur la durabilité environnementale ?
 - b. La bibliothèque dispose-t-elle d'une collection actualisée et pertinente sur la durabilité environnementale (sous différents formats)
 5. Services verts
 - a. La bibliothèque propose-t-elle une recherche d'informations sur la durabilité environnementale ?
 - b. La bibliothèque offre-t-elle une formation ou une assistance pour la recherche d'informations sur l'environnement ?
 - c. La bibliothèque organise-t-elle des événements ou des conférences sur la durabilité environnementale ?
 - d. La bibliothèque donne-t-elle aux citoyens la possibilité d'organiser des événements environnementaux ou de représenter leurs projets environnementaux ?
 6. Projets durables
 - a. La bibliothèque a-t-elle des projets spéciaux sur la durabilité environnementale ? Lesquels ?
 - b. La bibliothèque coopère-t-elle avec des partenaires pour atteindre des objectifs de durabilité ?
 - c. La bibliothèque mesure-t-elle son impact sur la durabilité d'une manière ou d'une autre ?

Ces catalogues peuvent servir de modèle pour faire l'état des lieux de la performance écologique d'une bibliothèque, à condition d'une adaptation aux particularités locales et nationales. Le résultat d'une telle approche est une sorte de photographie statique d'une situation à un moment précis. C'est peut-être ce qui se rapproche le plus de l'idée qu'on se fait généralement d'un profil.

Monitoring, reporting, promotion

Si le projet écologique d'une bibliothèque s'appuie sur un cahier des charges, le monitoring consistera pour l'essentiel à vérifier les échéances du planning. Sinon, et pour la suite du projet (service régulier), il faut mesurer régulièrement certains indicateurs pertinents (cf. état des lieux) pour évaluer leur évolution à partir de la ligne de base (référence de départ) et/ou la différence par rapport aux objectifs fixés.

Pendant la phase projet, le monitoring devrait tenir compte des actions de sensibilisation, d'information et de formation des personnels concernés.

Pour les besoins d'un reporting institutionnel, par exemple sous forme d'un tableau de bord ou d'un rapport annuel, et sous réserve d'une demande précise de la part de l'autorité (Ministère, université, mairie, conseil général...), il s'agit avant tout de condenser les informations de l'état des lieux (checklist) pour en isoler jusqu'à sept indicateurs particulièrement représentatifs et pertinents ; deux autres conditions : les indicateurs doivent être faciles à comprendre et à visualiser.

Pour illustrer ces informations chiffrées, on ajoutera du « storytelling », du narratif sous forme d'interviews ou de récits sur des projets aboutis, des actions réussies, des initiatives exemplaires.

S'appuyant sur des clips vidéo et des photos, ce matériel servira également pour la promotion de la bibliothèque en ligne et dans d'autres médias.

Qualité de service

S'il s'agit d'évaluer la satisfaction des usagers vis-à-vis de l'engagement écologique d'une bibliothèque, au lieu d'inventer un outil « ad hoc » l'idée serait d'adapter à cette thématique une méthodologie standard qui a fait ses preuves (par exemple LibQUAL+, cf. Coste 2013). A ma connaissance, cela n'a pas encore été fait et il n'existe pas de modèle, contrairement par exemple au domaine du tourisme et de l'hôtellerie.

Concrètement, il faudrait prendre soin d'ajuster les questions de l'enquête de manière à ce qu'elles appliquent les cinq dimensions Servqual aux aspects écologiques, comme par exemple :

1. Fiabilité : la capacité de proposer des prestations à la hauteur des engagements écologiques pris par la bibliothèque (ou la mairie, ou l'université...);
2. Assurance : la connaissance des personnels en matière d'écologie et de développement durable, et leur capacité d'inspirer confiance par rapport à cette thématique ;
3. Tangibles : un équipement et des locaux écologiques ;
4. Empathie : une attention bienveillante aux engagements, pratiques et suggestions écologiques des usagers ;
5. Réactivité : la volonté d'aider les usagers dans leur recherche d'information sur les questions du développement durable.

Une telle approche a quatre avantages : le lien avec les précédents enquêtes LibQUAL+ ; l'évaluation de l'importance que les usagers accordent à l'engagement écologique ; un résultat chiffré, comparable avec d'autres enquêtes ; le potentiel pour une étude longitudinale.

A regarder de près, analyser la qualité d'une bibliothèque de cette manière et sous cet aspect met l'accent sur l'interconnexion entre les locaux, l'équipement et le fonctionnement, l'offre documentaire (collections), les compétences et l'engagement des personnels.

Audit RSE

Le concept de la responsabilité sociale (ou sociétale) d'entreprise (RSE), dans le contexte plus large du développement durable, offre un cadre de référence pour décrire et évaluer la performance d'une bibliothèque. Il existe plusieurs référentiels et labels dans ce secteur (cf. Nesme 2016), et nous avons essayé de développer cette approche plus en détail, par rapport à l'application de l'Agenda 21 dans le milieu des services de l'information, en particulier dans le domaine du management et du marketing des bibliothèques (Schöpfel & Boukacem 2014, Schöpfel 2013, 2014, 2016b).

Il n'y a pas la place ici pour aller plus loin au niveau de la méthodologie. Ajoutons cependant deux autres éléments, en lien avec la contribution de Petra Hauke dans ce même dossier :

- Aujourd'hui, le cadre de référence pour une telle approche serait, au niveau international, l'Agenda 2030 des Nations Unies, autour de ses dix-sept objectifs de développement durable et ses 169 cibles (ou sous-objectifs)⁴.
- Dans la mesure où la responsabilité sociale inclut la dimension de l'impact sur la société, gardons en tête (comme le fait le Green Library Award de l'IFLA) qu'au-delà de la pertinence d'une initiative écologique, il convient aussi d'évaluer sa valeur intrinsèque, sa « lisibilité », sa cohérence et son intérêt, son applicabilité à d'autres bibliothèques, domaines ou situations, son utilité pratique et la participation de la communauté.

Avec le langage du terrain, il faut éviter les usines à gaz mais aussi, le coup dans l'eau, les bonnes idées sans lendemain.

⁴ L'Agenda 2030 en France <https://www.agenda-2030.fr/>

Vers un label ?

A ce jour, il n'existe pas de certification pour les bibliothèques vertes même si l'IFLA a commencé à en discuter (Hauke 2016). A l'instar du label HQE pour les bâtiments écologiques et en adoptant le débat au sein du groupe ENSULIB de l'IFLA, on pourrait imaginer six « cibles » (ou thèmes) à évaluer à partir d'un référentiel détaillé qui préciserait pour chaque cible les attentes et objectifs à atteindre :

1. Bâtiment/construction (confort acoustique, autonomie d'éclairage, émission CO₂),
2. Transport/accès par transports publics, vélos etc. (empreinte écologique),
3. Récupération, consommation et traitement des eaux,
4. Procédures/fonctionnement,
5. Événements/activités/manifestations,
6. Gestion/administration.

Chaque cible serait à évaluer individuellement, sur une échelle par rapport aux critères du référentiel et par un expert indépendant (ou à défaut, sous forme d'autoévaluation dûment documentée). En fonction du résultat, la bibliothèque pourrait se voir attribuer un label de performance écologique, par un organisme professionnel (IFLA ou autre), et pour une durée déterminée.

Un profil écologique dynamique et multidimensionnel

L'intérêt pour la performance écologique d'une bibliothèque n'est pas nouveau. De plus en plus de bibliothèques s'engagent dans des initiatives et projets écologiques. C'est le contexte qui a changé. Là où il y a quelques années encore ce genre de projets étaient avant tout fruit d'un engagement personnel et/ou local, aujourd'hui la question écologique est devenue un enjeu politique majeur, un débat de société, une affaire publique. Du coup, il faut être en mesure d'évaluer et de rendre visible la performance d'une bibliothèque dans ce domaine. Même si les bibliothèques ne figurent pas au cœur des enjeux politiques – la *Convention Citoyenne pour le Climat*⁵ par exemple ne mentionne les bibliothèques qu'en marge – elles font quand-même partie du jeu.

Cet article présente quelques méthodes et pistes qui permettront, appliquées raisonnablement, d'établir le profil écologique d'une bibliothèque. Mais gardons en tête que la bibliothèque est un organisme vivant. Comme pour une personne, le résultat d'un profil dépendra toujours de la perspective, de l'angle d'approche et des outils choisis, il est donc nécessairement multidimensionnel. Et puis, il faut faire abstraction de l'idée d'un profil statique et essayer de saisir la performance écologique d'une bibliothèque dans sa dynamique, son évolutivité dans son environnement réel.

Bibliographie

- Coste, H. (2013). LibQUAL+ : petit état des lieux, grandes perspectives. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, (1), 40-44.
- Hauke, P., Latimer, K., & Werner, K. U. (Eds.). (2013). *The Green Library: The challenge of environmental sustainability*. IFLA Publication 161. Berlin/Boston, De Gruyter Saur.
- Hauke, P. (2016). La bibliothèque verte. *I2D – Information, données & documents*, 53(1), 46-47.
- Hauke P., Charney M., & Sahavirta, H. (dir.) (2018). *Going green: implementing sustainable strategies in libraries around the world*. IFLA Publication 177. Berlin/Boston, De Gruyter Saur.
- McBane Mulford, S., & Himmel, N. (2010). *How green is my library?* Santa Barbara CA : Libraries Unlimited.
- Nesme, M. (2016). Éco-gestion : normes et labels de la responsabilité sociale. *I2D – Information, données & documents*, 53(1), 39-40.

⁵ Proposition SL1.1 : « L'État doit isoler tous ses bâtiments chauffés, a minima en BBC, avec des matériaux biosourcés pour : les universités, hôpitaux, écoles, bibliothèques, services administratifs des mairies, mairies, musées... dont 20 % d'ici 2025, 50 % d'ici 2030 et 100 % au plus tard en 2040 ».

<https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

Richter, F. (coord.) (2016). Dossier Développement durable en bibliothèque. *Lectures*, 194, 19-92.

Schöpfel, J. (2013). Towards the Global Library: Applying Agenda 21 to Library Marketing. In D. K. Gupta, C. Koontz, & A. Massisimo (dir.), *Marketing Library and Information Services - II* (409–423). IFLA Publication 159. Berlin/Boston, De Gruyter Saur.

Schöpfel, J. (2014). Strategic Library Management with the United Nation's Agenda 21. In A. Woodsworth & D. Penniman (dir.), *Advances in Librarianship, Volume 38 – Management and Leadership Innovations* (269–286). Bingley : Emerald.

Schöpfel, J. (coord.) (2016a). Dossier Développement durable : des services d'information responsables. *I2D – Information, données & documents*, 53(1), 28-69.

Schöpfel, J. (2016b). Checklist pour l'audit RSE d'un service de documentation. *I2D – Information, données & documents*, 53(1), 55.

Schöpfel, J., & Boukacem-Zeghmouri, C. (dir.). (2014). *Vers la bibliothèque globale. L'Agenda 21 dans les bibliothèques*. Paris : Electre Editions du Cercle de la Librairie.